



Défis de la création d'un marché financier en RDC : entre nécessité et contraintes

Bonheur MUANDA MUAKA, Hippolyte NZILA KUKA

Citer cette version :

B. MUANDA MUAKA, « Défis de la création d'un marché financier en RDC : entre nécessité et contraintes », in RDU, vol. 2, n° 1/2025, Juin 2025, pp. 245-260.

Édition électronique URL : <https://rdu.cd/article.php?id=1>

DOI : 10.67016 ISSN 3005-7078 (numérique)

ISSN 3005-706X (imprimé)

Dépôt légal : ZR 3.02310-57531

Les articles sont diffusés sous licence :



Vol.2, n° 1/2025



DEFIS DE LA CREATION D'UN MARCHE FINANCIER EN RDC : ENTRE NECESSITE ET CONTRAINTES

Bonheur MUANDA MUAKA¹

&

Hippolyte NZILA KUKA²

RÉSUMÉ

De nos jours, le monde est devenu un village planétaire en ce sens que les activités économiques et financières s'effectuent au-delà des frontières conventionnelles des États. Comme les États n'ont que des intérêts, les pays financièrement puissants englobent les faibles. Les marchés boursiers sont des moyens d'ouverture au commerce international. Ils prennent de plus en plus de l'ampleur en sorte qu'ils sont devenus l'un des grands atouts de développement. La République Démocratique du Congo, malgré sa position géostratégique en Afrique centrale et malgré ses richesses immenses, souffre d'une crise financière non susceptible de lui permettre de réaliser de grands projets de développement. Par contre certains États africains, ne disposant pas de telles potentialités, mais ayant compris l'importance d'un marché boursier, en ont créé sur leur territoire afin de drainer des capitaux.

Mots-clés : Création, marché financier, défis, nécessité, contrainte et RDC

ABSTRACT

Nowadays, the world has become a global village in the sense that economic and financial activities take place beyond the conventional borders of States. As States only have interests, financially powerful countries swallow up the weak. Stock markets are means of opening up to international trade. They are growing more and more so that they have become one of the great development assets. The Democratic Republic of Congo, despite its geostrategic position in Central Africa and despite its immense wealth, is suffering from a financial crisis that could not allow it to carry out major development projects. On the other hand, certain African states, not having such potential, but having understood the importance of a stock market, have created one on their territory in order to attract capital.

Keywords: Creating, financial market, challenges, necessity, constraints and DRC

INTRODUCTION

L'absence d'un marché financier opérant en RDC limite la capacité des entreprises à accéder aux capitaux nécessaires pour financer leur croissance et leur développement.³ Par conséquent, sa mise en place sur le territoire national revêt d'une importance capitale pour le développement économique et la stabilité financière de celui-ci.

En effet, la présence d'un marché permettrait de mobiliser des capitaux nationaux et étrangers pour financer les projets d'infrastructures, stimuler l'investissement privé et favoriser la croissance

¹ Diplômé d'Études Approfondies en Droit économique et social à Université Catholique du Congo ; Assistant à la Faculté de Droit de l'Université Kongo. E-mail : bonheur14@gmail.com ; Tel. : +243899721670.

² Assistant à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion à l'Université Kongo et à l'ISP Matadi, E-mail : hippolytenzila@gmail.com, Tel : +243895859407.

³ Déclaration de Mo Ibrahim à l'issue du sommet Afrique-USA dans le cadre d'un panel US-Africa Business Forum du 05 Août 2014, publiée le 13 Août 2014 in <https://www.adiac-congo.com> ,Bourse africaine : Mo Ibrahim plaide pour la mise en place d'un marché financier en RDC, consulté le 13 mai 2024 à 19h 42'.

économique. L'un des principaux objectifs de la création d'un marché financier en RDC serait de diversifier les sources de financement disponibles dans le pays.

Actuellement, l'économie congolaise dépend largement des recettes provenant des exportations minières, ce qui rend le pays vulnérable aux fluctuations internationales des prix des matières premières. La mise en place d'un marché financier permettrait donc de réduire cette dépendance excessive à un secteur spécifique et encouragerait ainsi une plus grande diversification économique. Un autre objectif majeur serait également celui d'améliorer l'accès au crédit pour les entreprises congolaises. En facilitant l'émission d'obligations ou encore la cotation en bourse, les entreprises auraient accès à davantage de liquidités nécessaires à leur expansion ou leurs investissements futurs. Cela contribuerait non seulement à renforcer leur compétitivité sur le plan national mais aussi international.

En outre, un marché financier bien régulé pourrait jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la corruption et favoriserait une meilleure gouvernance économique dans le pays. L'introduction de normes strictes quant à la transparence financière inciterait les acteurs économiques locaux ainsi que les investisseurs étrangers à respecter ces règles fondamentales, renforçant ainsi la confiance dans le système financier congolais.

Cependant, il est important de noter que la mise en place d'un marché financier en RDC ne peut se faire sans une préparation adéquate. Il faudrait mettre en œuvre des réformes juridiques et réglementaires pour garantir un cadre solide et transparent. De plus, il serait essentiel de former les acteurs locaux afin qu'ils soient capables de comprendre et d'utiliser efficacement les outils financiers mis à leur disposition.

Dans ce contexte, la problématique de la mise en place d'un marché financier en RDC converge sur plusieurs interrogations dont certaines éveillent spécialement l'attention, à savoir : quelle est l'importance de la mise en place d'un marché financier en RDC ? Quels en seraient les objectifs ?

I. UN MARCHÉ FINANCIER, DE QUOI S'AGIT-IL ?

D'entrée de jeu, avant de circonscrire le contour de notre recherche en Droit congolais, il est impérieux de brosser certains préalables explicitant la notion des marchés financiers.

Ainsi, il sera question d'analyser avant tout la définition du marché financier, ses objectifs et son rôle (A), ensuite énumérer les acteurs qui interviennent dans un marché financier ainsi que les types de marché existant (B).

A. Définition, objectif et rôle d'un marché financier

Le marché financier étant au centre de notre réflexion, il convient d'analyser sa notion en vue de rendre fluide la question sous examen.

1. Définition

Un marché financier est un lieu physique ou virtuel où les acteurs du marché (acheteur et vendeur) se rencontrent pour négocier des produits financiers. C'est donc un lieu d'émission et d'échange des valeurs mobilières, principalement les actions et les obligations. Il s'agit des marchés traditionnels de gestion de portefeuille.⁴ Il permet de financer l'économie tout en permettant aux investisseurs de placer leur épargne.⁵

Autrement dit, un **marché financier** est un marché sur lequel des personnes physiques, des sociétés privées et des institutions publiques peuvent négocier des titres financiers, matières premières et autres

⁴ G. BAKANDEJA wa MPUNGU, *Cours de Droit financier et institutions financières*, L3 Droit UCC, 2022-2023, p.15.

⁵ Autorité des marchés financiers (AMF), du 04 Avril 2020 consulté en ligne sur www.autoritedesmarche.fr, le 12/06/2023 à 9H 16'

actifs, à des prix qui reflètent l'offre et la demande. Les titres comprennent des actions et des obligations, ainsi que des produits de base, notamment des métaux précieux ou des produits de base agricoles.⁶

Ainsi, pour satisfaire leurs besoins de financement, les entreprises, l'État et les collectivités publiques procèdent à des émissions d'actions, d'obligations et d'autres titres de créance.

2. Objectif d'un marché financier

Les marchés financiers sont des produits indispensables de l'économie de marché, dont l'émergence et l'existence découlent de l'exigence objective de parvenir à un règlement harmonieux entre la demande et la grande offre de capital.⁷ Dans l'économie, il y a toujours deux états opposés entre la demande et le capital. Cette contradiction a été initialement résolue grâce au fonctionnement de la banque en tant qu'intermédiaire dans la relation d'emprunt entre le capitaliste et la personne dans le besoin. Au fur et à mesure du développement de l'économie marchande, de nouvelles formes de mobilisation flexible de capitaux apparaissent et se développent, contribuant à l'équilibre entre l'offre et la demande de ressources financières dans la société.

Les outils de mobilisation de capital sont notamment les obligations, les actions de sociétés, les obligations d'État, etc. Et depuis lors, il apparaît la nécessité de négocier, transférer entre différents propriétaires de titres. Cela crée une sorte de marché pour équilibrer l'offre et la demande de capital dans l'économie en tant que marché financier.⁸

En effet, la base objective de l'émergence des marchés financiers est la résolution du conflit entre l'offre et la demande de capital dans l'économie au moyen d'instruments financiers, en particulier de titres, demande d'échange et de transfert de titres entre différents sujets de l'économie. C'est le développement de l'économie des produits de base et des devises qui constitue l'apogée de l'économie de marché et l'émergence d'un nouveau type de marché financier. Ainsi, le développement de l'économie de marché a motivé ceux qui ont besoin de ressources financières et qui sont en mesure de fournir un financement. Chemin faisant, l'économie de marché se développe, les activités d'émission et de rachat de titres se développent également, formant ainsi un marché séparé permettant de faire se rencontrer plus facilement l'offre et la demande de ressources financières : c'est le marché financier.⁹ Ainsi, il existe des conditions nécessaires à la formation du marché financier à savoir :

- L'économie marchande se développe, la monnaie est stable, l'inflation peut être contrôlée ;
- Les instruments des marchés financiers doivent diversifier les moyens de transférer l'utilisation des ressources financières ;
- Former et développer un système d'intermédiaires financiers ;
- Construire et perfectionner le système juridique et l'organisation de gestion de l'État pour superviser le fonctionnement du marché financier. La mise en place d'une institution chargée de déontologiser et contrôler le marché, à l'instar de l'AMF (autorité des marchés financiers) en France, pour le rendre plus transparent et plus efficace est nécessaire ;
- Créer des bases techniques matérielles et des systèmes d'information économique au service du fonctionnement du marché financier ;
- Présence d'une équipe d'entrepreneurs, des gestionnaires qui comprennent le marché financier et qui doivent avoir une pléthore d'investisseurs avertis, risquant le risque ;
- Existence d'agents économiques en situation de besoin de financement et d'autres qui ont des capacités de financement excédentaires. Ici, les marchés financiers constituent l'organisme adéquat permettant la satisfaction des besoins des uns et des autres.¹⁰

Au demeurant, il convient de noter que le marché financier poursuit plusieurs objectifs parmi lesquels nous retrouvons trois objectifs phares. La création d'un marché des capitaux unifié, accessible

⁶ J-P NYEMBO TAMPKANYA, *l'organisation des marchés financiers en république démocratique du congo: pour l'instauration d'une bourse des valeurs mobilières*, paris, l'harmattan, 2017, p.11.

⁷ G. BAKANDEJA wa MPUNGU, *Op. cit.* p.15.

⁸ D. LUABA NKUNA, *Traité de droit financier*, Kinshasa, St Paul, 2019, p.26.

⁹ <https://www.newscientist.com> consulté le 11/06/2023 à 09H 18'.

¹⁰ J. HECHT, "Light is not fast enough for high-speed stock trading" sur <https://www.newscientist.com> , consulté le 09/06/2020 à 23H 04.

à tous les agents économiques d'intervenir, d'investir, de moderniser et de créer les nouveaux instruments financiers adaptés aux réalités. Sans oublier la stabilité financière par la surveillance de risque sur l'ensemble du secteur financier comprenant les banques et assurances.¹¹

De ce fait, il nous est permis d'affirmer que le but cherché serait l'équilibre et le rééquilibrage des rapports de force et la mobilisation du marché ce, sans entraver la réalisation des bonnes affaires. En outre, le marché financier permet de faciliter :

- La collecte et l'investissement de capitaux (sur les marchés de capitaux) ;
- Le transfert des risques (sur les marchés de produits dérivés) ;
- L'établissement de valeurs et de taux (cotations) ;
- Le métier mondial avec l'intégration des marchés financiers ;
- Le transfert de liquidité (sur les marchés monétaires) ;
- Le commerce international (sur les marchés monétaires).¹²

3. Rôle d'un marché financier

Les marchés financiers permettent de concrétiser les transactions quelques millièmes de seconde, ce qui donne la possibilité de concilier les besoins de financement et les besoins de placement des différents acteurs. Les marchés financiers jouent un rôle fondamental dans le financement de l'économie mondiale.¹³

B. Types et acteurs

Classier un marché financier permet de distinguer les différents types de marché selon les titres financiers en relevant ces types mais aussi les acteurs qui interviennent.

1. Type des marchés financiers

D'aucuns estiment qu'il existe deux types de marché financiers, à savoir le marché primaire (produit neuf) d'une part, et le marché secondaire (produit d'occasion) d'autre part.

1.1. Marché primaire

Appelé aussi « marché du neuf », il s'agit d'un marché dans lequel les entreprises émettent des actions ou des obligations et l'État des obligations. Les épargnants peuvent acquérir au moment de leur création, des titres par l'intermédiaire des banques ou sociétés de bourse. C'est donc un marché fictif.

1.2. Marché secondaire

Le marché secondaire assure trois fonctions essentielles :

- La fixation du cours des titres,
- La liquidation des titres ; et
- La restructuration du capital.¹⁴

Sur ce marché, le marché boursier (marché d'occasion), les opérateurs économiques procèdent à des échanges des titres déjà émis. Les intermédiaires de ce marché sont les sociétés de bourse ; les cours sont fixés en fonction de l'offre et de la demande.

Cependant, il existe également des marchés en général (dont beaucoup sont négociés) et des marchés spécialisés (dans lesquels un seul est échangé). Le marché fonctionne en plaçant un grand nombre d'acheteurs et de vendeurs intéressés, y compris des particuliers, des entreprises et des agences gouvernementales, dans un "lieu" facilitant ainsi leur recherche mutuelle. Une économie qui s'appuie fortement sur l'interaction des acheteurs et des vendeurs pour allouer les ressources s'appelle une

¹¹ G. BAKANDEJA wa MPUNGU, *Op.cit.* , p.21.

¹² R. LATI, « *The Real story of trading software espionage* », sur <https://advancedtrading.com> consulté le 06/06/2023 à 11H13'.

¹³ E. ALBERT & J. MARIN, « *Pour quelques microsecondes de moins...et quelques milliard de plus* », in la tribune, consulté le 09/06/2023 à 16H 00'.

¹⁴ « Entreprises-marchés », in www.capital.fr, consulté le 13 juin 2023 à 10H 30'

économie de marché (économie de marché financier) par opposition à une économie dirigée (économie d'endettement) ou à une économie non marchande.¹⁵

2. Les Acteurs d'un marché financier

Pour qu'un marché financier fonctionne de façon efficiente, il faut des investisseurs qui placent leur argent en bourse, des émetteurs qui viennent chercher l'argent, les intermédiaires qui facilitent leur rencontre et un régulateur.

2.1. Les investisseurs

Ce sont soit des personnes privées, soit des clubs d'investissement qui regroupent des actionnaires individuels et qui recherchent la meilleure performance pour leur argent en plaçant leurs économies en bourse dans les sociétés cotées. Les entreprises peuvent aussi investir directement en Bourse pour placer leur trésorerie ou se prémunir (se couvrir) dans le jargon financier, face à un risque en devise ou en taux d'intérêt.¹⁶

2.2. Les émetteurs

Du côté des émetteurs, on retrouve les entreprises qui viennent financer leurs projets en bourse en levant des capitaux propres (actions) ou empruntant (obligations).

Enfin, les institutions financières, comme les banques d'investissement émettent sur le marché des produits financiers qui sont des outils de couverture de risques d'épargne ou de spéculation comme warrants ou les certificats.¹⁷

2.3. Les intermédiaires

Pour les intermédiaires, on retrouve tout d'abord les entreprises de marché comme « Euronext » qui chapeaute les bourses de Paris, Bruxelles, Lisbonne et Amsterdam et qui sont réglementées et soumises aux autorités de surveillance.

En second lieu, il y a les membres des marchés (banques, courtiers...) qui sont des prestataires de services d'investissement.

Enfin, il y a les compensateurs qui sont des établissements qui se chargent des opérations de règlement, livraison des titres sur le marché.

2.4. Le régulateur

Les autorités de marché (ou institutions de régulation) sont des institutions qui assurent la surveillance des marchés et leurs acteurs. Ce sont des autorités publiques indépendantes qui ont pour mission de veiller à la protection des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés financiers. Chaque pays a sa propre autorité de marchés. En France par exemple, il s'agit de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui a été créée en 2003.¹⁸

C. L'autorégulation des marchés financiers

C'est l'aspect le plus caractéristique des marchés financiers à l'heure actuelle. En effet, l'effacement de la loi dans la régulation des marchés financiers peut être justifié par les considérations suivantes :

- En premier lieu, on trouve une justification liée à la technicité de la matière. Ainsi, la loi qui, d'ordinaire, fixe les critères et principes généraux applicables, n'est pas la norme adaptée à la régulation des marchés financiers qui nécessite des règles souvent assez techniques. La régulation des marchés financiers laisse à l'interprétation des principes posés par la loi une large place qui conduit à la prolifération de la réglementation.
- En second lieu, on constate bien que les marchés financiers connaissent une inflation réglementaire certes justifiée par la technicité de la matière, mais aussi et surtout par la volonté du législateur de

¹⁵ G. BAKANDEJA wa MPUNGU, *Op. cit.* p.18.

¹⁶ J-B. ZUFFERY, *La réglementation des systèmes sur les marchés financiers secondaire*, Editions universitaires de Fribourg, Suisse 1994, p.4.

¹⁷ L. ESSELOMWA, www.adiac-congo.com/content/marché_boursier_en_RDC/ consulté 14/06/2023 à 8H 06'

¹⁸ G. BAKANDEJA wa MPUNGU, *op. cit.* p.20.

ne pas fixer un cadre trop rigoureux dans une matière où l'innovation technique et technologique est permanente, globalisation financière oblige.¹⁹

1. Une autorégulation par délocalisation du pouvoir réglementaire des autorités administratives vers des Institutions indépendantes spécialisées

Comme l'écrit CHAVALLIER, le mode de régulation des marchés financiers se caractérise par une "autorégulation" s'articulant autour des professionnels et des autorités administratives indépendantes. C'est ainsi qu'en matière de marchés financiers, le recours aux autorités administratives indépendantes est particulièrement développé²⁰. Ce phénomène est remarquable depuis la fin des années 1980, période au cours de laquelle on a vu se développer un mouvement consistant en la "délocalisation" du pouvoir réglementaire en matière des marchés financiers du Ministère de l'Économie et des Finances vers les institutions indépendantes spécialisées, les professionnels voyant leur rôle renforcé. Ces derniers exercent une influence notable dans les institutions administratives spécialisées disposant du pouvoir réglementaire le plus étendu, qu'il s'agisse du comité de la réglementation bancaire et financière ou de la commission des opérations de bourses. Ces professionnels ont à l'évidence une influence prépondérante au sein du conseil des marchés financiers.²¹

2. Une influence prépondérante de sociétés commerciales à capitaux privés

L'autorégulation des marchés financiers s'illustre également par le rôle de plus en plus accru des entreprises de marché. Les entreprises de marchés sont en réalité, des sociétés commerciales ayant pour activité principale d'assurer le fonctionnement d'un marché réglementé d'instruments financiers. Ces sociétés disposent, en vertu de la loi, de véritables prérogatives de puissance publique dans la mesure où elles sont dotées d'un pouvoir réglementaire général et individuel, sous le contrôle de l'autorité de régulation des marchés financiers.

En effet, les textes donnent aux entreprises de marché, le pouvoir d'établir les règles de marché, c'est-à-dire notamment, « les conditions d'accès au marché et d'admission à la cotation, les conditions de suspension des négociations d'un ou de plusieurs instruments financiers, les règles relatives à l'enregistrement et à la publicité des négociations ». Le règlement du marché élaboré par l'entreprise de marché doit être approuvé par l'autorité de régulation des marchés financiers.

Un autre aspect de l'autorégulation des marchés financiers doit être mis en évidence, outre le glissement du pouvoir réglementaire vers les professionnels, qui est celui de la notion un peu mythique de "place".²² La place financière est une sorte de Léviathan, incarnation d'un pouvoir suprême qui est le fruit d'un consensus entre les professionnels et les pouvoirs publics sur l'organisation des marchés financiers. Le consensus de place aboutit à des accords de place, parfois tacites²³, mais parfois également écrits, qui constituent une source non négligeable du droit des marchés financiers.

II. DE L'OPPORTUNITÉ DE LA MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ FINANCIER EN RDC

A. État de la question

Le secteur financier congolais a entamé, depuis quelques années déjà, un processus de modernisation pour son assainissement ainsi que son développement. Les leaders du secteur financier du pays n'ont cessé de témoigner de leur prise de conscience que la contribution de ce secteur financier est nécessaire à la croissance économique, au développement du secteur privé, à la réduction de la pauvreté, via ses rôles de mobilisation de l'épargne, de mise à disposition de crédit, de développement des moyens de paiement et d'intermédiation des risques.²⁴

¹⁹ *Idem*, p.21.

²⁰ A. CHAVALLIER, *Les autorités administratives indépendantes et la régulation des marchés financiers*, Rev. G. dt procès, 1995, 81, cité par G. BAKANDEJA wa MPUNGU, *op.cit.*, p; 19.

²¹ G. BAKANDEJA wa MPUNGU, *Op. cit.* p.20.

²² G. BAKANDEJA wa MPUNGU, *Op. cit.* p.21.

²³ Ce sont des usages qui, d'ailleurs dans certains cas, peuvent être évoqués par la loi, par exemple en ce qui concerne les règles d'évolution en cas de retrait obligatoire l'article 33 –4° de la loi.

²⁴ www.finactu.com consulté le 19 novembre 2023 à 18H 39'

À l'heure où le pays avait confirmé sa vivacité démocratique avec l'alternance politique, tout le monde s'interrogeait sur les conséquences que l'accélération de l'histoire pourrait avoir sur le secteur financier congolais, compris ici au sens large, c'est-à-dire en incluant, au-delà des banques, assurances et institutions de microfinance, institutions de protection sociale (CNSS et CNSSAP) qui sont ou doivent être des investisseurs institutionnels de premier plan. Cette réflexion se nourrit de nos nombreuses missions dans ce grand pays, principalement dans le secteur bancaire, dans le secteur des assurances et dans le domaine de la protection sociale.²⁵

Cependant, Laurent Essolomwa parle du secteur privé en RDC encore dubitatif²⁶. Une analyse de la Fédération des Entreprises du Congo, FEC, a reconnu les avantages de doter le pays d'un marché boursier au moment où l'Afrique Subsaharienne devient très attractive, mais il demeure encore à ce stade des contraintes de taille pour la RDC, notamment le faible développement de son système financier, l'absence d'organisation du marché des capitaux et du marché monétaire. Autre faiblesse épinglée, le système bancaire a connu une indiscutable ascension sur le plan numéraire, plus de 20 banques commerciales ; mais la réalité sur terrain est préoccupante.

En effet, les chiffres relevés à la fin décembre 2012 sur les points d'exploitation pour toute l'étendue du territoire national 278 à peine ; 1,2 million de clients actifs ; 1,9 million des comptes, 7 millions de dollars américains de dépôts et 1,4 million de dollars américains de crédits, sont une preuve d'un déficit criant de résultats. Le marché monétaire reste rudimentaire. Même constat décevant pour le marché interbancaire, là que s'effectuent les transactions entre les banques commerciales et le marché en banque ou la Banque Centrale du Congo (BCC), est partie prenante et qui couvre le refinancement des banques commerciales. En bref, le marché financier congolais n'est constitué que des instruments de la politique monétaire de la BCC. Pourtant la RDC a vraiment besoin d'un marché boursier et cela pour des objectifs concrets. La FEC a commencé par rappeler les quelques tentatives passées de la BCC à qui il revient, conformément à la loi congolaise, la mission de promouvoir et de développer le marché financier composé du marché monétaire et celui des capitaux. En se lançant dans cette aventure, l'idée de départ était d'arriver à mobiliser les ressources nécessaires pour les orienter vers les projets d'investissements en RDC. Aussi la BCC n'a-t-elle pas abandonné ce défi primordial dans un pays où la part des investissements directs étrangers reste dominante.²⁷ En attirant encore plus d'investisseurs internationaux en capacité de financement, il sera possible de créer une forte dynamique d'échanges dans le marché boursier. Pour autant la création d'un marché boursier serait ni plus ni moins une grande révolution pour la RDC. Les opérateurs économiques en besoin de financement emprunteront des capitaux sur le marché en vendant leurs titres pour résoudre leurs problèmes de liquidité, voire même augmenter le volume de leurs activités. La création d'un marché financier organisé revêt une importance cruciale pour l'accélération du processus de développement de la RDC.²⁸

B. Aperçu du secteur financier congolais et évaluation

Tour à tour, nous ferons un regard sur le système financier congolais (1) avant de l'évaluer (2).

1. Aperçu du secteur financier congolais

Le système financier du pays a été durement touché par les effets de la guerre, l'instabilité politique et la politique monétaire peu prévisible. Le niveau d'intermédiation financière est faible : le crédit est essentiellement informel et le crédit bancaire formel au secteur privé représente moins de 3% du PIB. Les services bancaires en particulier sont en général peu développés et la plupart des banques agissent comme des agents financiers du gouvernement. On n'octroie des crédits qu'aux institutions internationales opérant dans le pays.²⁹

²⁵ www.finactu.com consulté le 19 novembre 2023 à 18H 39'

²⁶ *Un marché boursier pour une République Démocratique du Congo émergente*, in <https://leganews.cd> consulté le 10/06/2023 à 11H 03'.

²⁷ *Idem*.

²⁸ *Ibidem*

²⁹ V. KALUNGA TSHIKALA, *L'essentiel du droit OHADA des sociétés*, publication du club Ohada de Lubumbashi, 2014, p.7

L'accès aux services bancaires, tant pour les entrepreneurs que pour les particuliers, est très limité et est souvent réservé aux nantis. La RDC a l'un des plus faibles taux de pénétration bancaire au monde avec six comptes de dépôts seulement pour milles adultes, et les prêts bancaires aux particuliers représentent moins de 5% de toutes les opérations de prêts des banques.³⁰ L'activité d'octroi de crédit est en net recul ; il est constaté une baisse de 10% du volume nets sur la période de 2023-2024. La situation du système financier de la RDC a révélé en 2018 une progression continue du produit net bancaire. Elle confirme également un renforcement et un enrichissement des banques. Cependant, le secteur bancaire en RDC a du mal à contrebalancer l'augmentation de son coefficient d'exploitation ainsi que la dégradation de la qualité de son portefeuille crédits. Ces différents facteurs expliquent la baisse très marquée du résultat net et de la rentabilité du secteur.³¹

Le diagnostic montre la fragilité d'un secteur dominé par les institutions à capitaux étrangers, la mauvaise gouvernance, l'inefficacité du contrôle, l'absence de sanctions, l'insuffisance des fonds propres, l'absence de diversification des produits, etc. Il se pose un réel problème de plan stratégique de développement. Pour sortir de la crise, il faut innover le secteur financier en l'adaptant aux réalités du pays afin que le plus grand nombre en tire bénéfice ; mettre en place des fonds d'investissement et de garantie pour d'éventuels marchés boursiers.³²

Un souffle d'innovations réglementaires pour entraîner de profonds changements dans le secteur est nécessaire. Notamment, la digitalisation et « *l'agency banking* » qui consiste à sous-traiter certaines activités bancaires à des agents tiers.³³ Ceci pourrait contribuer à améliorer l'inclusion financière d'une plus grande partie de la population. Al. Kitenge de « *task force* » invite à s'inspirer de l'expérience des autres pays autour de la RDC, comme le Kenya et la Tanzanie en matière de microfinance ; à savoir une éducation financière de la population afin d'optimiser la généralisation des services financiers dans le pays sachant que l'accent doit être mis sur une professionnalisation accrue du secteur et des prestataires.³⁴

Enfin, la BCC doit accélérer le processus de migration du système financier vers les standards internationaux. Après avoir dépeint le cadre financier de la RDC qui montre la volonté d'une amélioration, il sied d'évaluer ce système.

2. Évaluation du système financier congolais

Sur la base d'une analyse documentée du paysage financier congolais, FINACTU avait tenté d'apporter une réponse à ces questions et d'esquisser des pistes de réformes inspirées par non seulement l'expérience de la RDC mais aussi celle de la quasi-totalité des pays du continent. Il en ressort que :

- Du côté de l'environnement politique, les évolutions récentes en République Démocratique du Congo semblaient favorables, car l'on pouvait vivre la transition démocratique, assurée avec une forme de continuité et dans la paix, cela étant de nature à rassurer les acteurs de la sphère économique. Le crédit s'était installé ;
- Du côté de l'environnement macro-économique, les conditions semblaient aussi réunies, avec une croissance qui reste très dynamique.

Certes, les années 2015-2016 ont fortement souffert de la chute des prix des matières premières : alors que la croissance du PIB était de +7% entre 2010 et 2012 puis +9% en 2013 et 2014, le taux de croissance du PIB réel a ralenti à +6,9% en 2015, pour se limiter à +2,4% en 2016. Mais depuis 2017, l'économie semble avoir renoué avec la croissance : la Banque Centrale annonce +3,7% de croissance du PIB en 2017 et +5,8% en 2018. En 2024, la RDC a enregistré une croissance économique notable, avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 7,9% selon la Banque centrale du Congo.³⁵ Cependant, rappelons que le secteur minier représente en moyenne plus de 15,5% de

³⁰ KITOI KIMPINDE, *Séminaire de droit financier*, UNILU, inédit, 2017.

³¹ V. KALUNGA TSHIKALA, *Op. Cit*, p.8.

³² H. KITEBELE KYANGOY, *Plaidoyer pour l'instauration d'un marché financier en RDC : Hypothèse des valeurs mobilières au regard de l'AUSCGIE*, in *juriafrique*, 5 juin 2019.

³³ KITOI KIMPINDE, *Op. cit*.

³⁴ V. KALUNGA TSHIKALA, *Op. Cit*, p.8.

³⁵ Acp : acp.cd/economie/la-rdc-affiche-un-taux-de-79-de-croissance-en2024, in www.agenceecofin.com consulté le 17/06/2025 à 16H 30'

croissance. Quoique légèrement inférieur aux 18,2% de 2023³⁶, cette performance confirme le rôle central des industries minières dans l'économie congolaise qui, jusqu'à ce jour, peine à se diversifier. De ce fait, ayant demeuré très dépendant des cours et de la demande des matières premières à l'échelle mondiale, la RDC demeure encore fragile dans son horizon financier. Le choc de la demande mondiale qui vient s'ajouter aux nombreux défis auxquels le pays a été confronté par le passé. Le besoin urgent ou non, se présente pour la RDC de mettre en place un marché financier afin d'espérer permettre le développement et l'assainissement des secteurs importants ;

- Du côté des finances publiques, selon le FMI, une performance significative est à remarquer en 2024, représentant une augmentation de 27% par rapport à 2023;
- Du côté du commerce extérieur, qui représente les trois quarts du PIB de la RDC³⁷, les perspectives sont moins favorables. La RDC est membre du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (ECGLC) et de l'OMC. Le pays exporte principalement des produits miniers (cuivre, cobalt, diamants, or), des produits du bois et du café et il importe principalement des produits alimentaires, des produits pharmaceutiques, des machines, des équipements et des combustibles (bien que des chiffres précis et fiables ne soient pas disponibles). Les principaux partenaires commerciaux de la République Démocratique du Congo sont la Chine, la Zambie et la Corée du Sud. La balance commerciale de la RDC est structurellement négative, même si la reprise des prix des matières premières semblait jouer en faveur de la croissance des exportations et du rééquilibrage des comptes courants car la balance commerciale du pays était positive : en fin juin 2024, la balance commerciale de la RDC affichait un excédent de 5,39 milliards USD, contrastant avec un déficit de 330 millions USD à la même période en 2023. Les exportations ont totalisé 19,24 milliards USD, tandis que les importations s'élevaient à 13,85 milliards USD.³⁸

Une particularité du système financier congolais est la dualité des monnaies : le franc congolais (CDF) cohabite avec le dollar (USD), ce dernier concentrant la majorité des transactions (89% des dépôts bancaires en 2017). Cette situation a perduré jusqu'aujourd'hui parce que la confiance dans la monnaie nationale reste encore fragile : dépréciation du CDF³⁹. Et la situation se poursuit avec une inflation annoncée par le FMI⁴⁰.

Ainsi, le marché des capitaux de la RDC est presque entièrement composé d'obligations souveraines. Il n'y a pas de marché financier opérant en RDC, mais quelques entreprises de capital-investissement opèrent activement dans le secteur minier. Un éventuel projet de mise en place d'un marché financier peut sembler prématuré au vu de la faiblesse de l'économie et de la fragilité des entreprises publiques en restructuration.

Du côté de l'offre financière, un dynamisme bouillonnant est à l'œuvre, dont témoigne l'évolution du nombre d'institutions financières présentes sur le territoire congolais, qui est passé de 233 en 2017 à 287 en 2024. Ce secteur affiche désormais une offre abondante, avec 15 banques commerciales, 1 banque de développement, 1 caisse d'épargne, 97 institutions de microfinance et coopératives, 10 sociétés d'assurance, 27 sociétés de courtage en assurances et 2 institutions de protection sociale (CNSS pour le régime du secteur privé et CNSSAP pour le régime du secteur public).

On dénombre également 72 sociétés de messageries financières, 16 sociétés financières de transfert des fonds dont 4 par mobile et 12 couplées aux banques et 27 bureaux de change.⁴¹

C. Nécessité d'un marché financier en RDC, contraintes et pistes

1. Impact d'un éventuel marché financier sur l'économie congolaise

Parler de l'impact du marché boursier se résume à démontrer l'importance dudit marché sur l'économie de la RDC. Ainsi, la création d'un marché boursier est à ranger dans le domaine d'activités

³⁶ *Idem*

³⁷ Source : <https://www.banquemondiale.org>, consulté le 19 décembre 2023 à 20H 06'

³⁸ www.deskeco.com consulté le 17 juin 2024 à 18H 39'

³⁹ Source : *Banque Mondiale, op.cit.*

⁴⁰ Source : *FMI (communiqué de presse 19/201).*

⁴¹ <https://www.financetimes.cd/economie/2024-11-16/> consulté le 16/06/2025 à 16h53.

économiques, tant qu'il s'occupe à mettre à la portée des consommateurs les instruments et les produits financiers ; vu que les marchés des capitaux sont devenus aujourd'hui le passage obligé de toutes les activités économiques du monde entier car ils assurent une part prépondérante des besoins de financement.⁴² Le marché financier revêt donc une grande importance car il remplit des fonctions économiques significatives suivantes :

- Il constitue un circuit court entre l'épargne et l'investissement des entreprises ou des collectivités publiques ;
- Il est un instrument de la liquidité de l'épargne investi à long terme ;
- Il est un outil de mesure de la valeur des actifs. Un marché financier serait un atout non négligeable pour la matérialisation de grands projets d'investissement.

Au regard des potentialités que regorge la RDC, de grandes opportunités d'affaires capables de drainer des grands investissements s'offrent encore. La RDC a, dès lors, un défi à relever dans le secteur des investissements, surtout qu'il est rangé parmi les pays les plus pauvres du monde.⁴³ Toutes opportunités susceptibles de booster son économie sont à capitaliser au maximum. Un marché financier bien organisé et régulé a vocation d'attirer des investissements importants, des grandes entreprises, ... sachant que les sociétés commerciales sont des acteurs majeurs des économies modernes qui drainent généralement des masses considérables de capitaux ainsi que d'importants moyens humains et matériels permettant de mettre en place des entreprises à grand spectre de production et de distribution des biens et services.⁴⁴

Faisant ressortir tous les aspects positifs d'un marché financier, s'il est créé en RDC, il serait à mesure de booster toutes les petites et moyennes entreprises et industries, l'industrie lourde et d'attirer des investissements directs étrangers. Ainsi, l'économie nationale s'en trouverait améliorée du fait de l'élargissement de l'assiette fiscale et de l'amélioration de la vie sociale par la création des emplois qui pourrait inciter l'épargne. Le PIB congolais serait à coup sûr aussi bonifié. Bref un marché financier participerait à la croissance économique du pays.⁴⁵

L'instauration de marchés financiers devrait se faire progressivement dans l'optique de privilégier un type précis de marchés financiers, par exemple le marché des matières premières, qui, dans le cadre de la loi n°18/001 du 9 mars 2018 modifiant et complétant la loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant code minier, connaîtrait un développement plus rapide que d'autres marchés financiers.⁴⁶

2. Obstacles

Vu les interactions entre la sphère financière et la sphère réelle, l'économie réelle est de plus en plus à la merci des dysfonctionnements de l'économie financière et virtuelle. Lors d'un krach financier les pertes subies par les banques les contraignent à réduire les crédits. La restriction des crédits alloués est l'une des principales voies de transmission des crises financières à la sphère réelle.⁴⁷ Le poids de la sphère financière est tel que les opérations et la spéculation qui s'y déroulent modifient dans une certaine mesure les prix dans la sphère dite réelle, notamment concernant les monnaies ou les matières premières, soit en corrigeant les déséquilibres soit en les aggravant.

Cette incertitude qui concerne la valeur future des taux de change et du prix des matières premières perturbe les échanges commerciaux. La sphère financière, publique comme privée, essentielle pour nourrir la sphère économique, peut aussi si elle s'hypertrophie accaparer des capitaux au détriment de celle-ci. Elle peut offrir temporairement une meilleure rentabilité. Les investissements dans la sphère réelle se limitent alors à des niches où la rentabilité est plus prometteuse.⁴⁸

⁴² [www.docplayer.fr/systeme financier en RDC/](http://www.docplayer.fr/systeme-financier-en-RDC/), le 14/06/2023

⁴³ www2.deloitte.com, le 12/06/2023

⁴⁴ <https://www.mediacongo.net>> système financier en RDC.14/06/2023

⁴⁵ *Idem*

⁴⁶ V. KALUNGA TSHIKALA, *Op. Cit.*, p.9.

⁴⁷ ANAPI: <http://www.investirdrc.cd/fr/spis.php?>

⁴⁸ NHPS:/fr.m. wikipedia.org 24 Nov 2018

2.1. L'impuissance de l'État

L'interférence des capitaux financiers dans le cadre de la libéralisation financière rend caduque toute gestion autonome de l'État en matière d'économie. Par exemple, l'augmentation des taux d'intérêt par la banque centrale destinée à freiner l'économie en cas de surchauffe attire les capitaux étrangers ce qui stimule l'économie. Et vice-versa⁴⁹. L'impuissance des gouvernements face à la montée des déséquilibres économiques et sociaux serait une des causes, selon François Morin, de la crise du politique que traversent nos sociétés⁵⁰.

2.2. La responsabilité des États

En fait, les États ont contribué aux dérives financières les plus graves (autorités financières américaines dans les subprimes, politique budgétaire de nombreux pays pour les dettes souveraines). L'absence d'un véritable système monétaire mondial et d'autorités financières supranationales (plutôt qu'intergouvernementales) se fait lourdement sentir.⁵¹

2.3. Des relations incertaines avec la croissance

Les marchés financiers ont détourné de l'épargne vers des placements improductifs tels que les innovations financières ou les transferts de propriété. Ces placements improductifs ont affecté défavorablement la croissance⁵². Les études empiriques concernant le lien entre développement financier et croissance aboutissent à des conclusions qui sont différentes selon les pays. Le sens de la causalité est lui-même discuté⁵³. Selon Joseph Stiglitz, « il n'y a guère de preuve que la libéralisation des marchés des capitaux contribue à la croissance économique, en particulier pour les pays moins avancés. »⁵⁴

Les imperfections de l'information, notamment l'information asymétrique, sont particulièrement répandues sur les marchés financiers. Le développement de la titrisation aggrave ces asymétries. La solvabilité des débiteurs est souvent incertaine. Les agences de notation ont souvent été prises en défaut. Les insuffisances d'information sont palliées par des comportements sommaires d'imitation. Le marché n'est pas autorégulateur car prédomine la recherche du profit à très court terme (spéculation). Les incertitudes informationnelles, le mimétisme (le comportement moutonnier) et la nature spéculative des opérateurs du marché entraînent la formation de bulles (hausse anormalement élevée) à l'origine des krachs.⁵⁵

CONCLUSION

Les marchés financiers proposent un mode de régulation sociale concurrentiel mais soutenable : en établissant des liens directs entre la contribution de chaque citoyen à la richesse de l'ensemble de la population ; en exigeant d'être informé sur le prix et prendre connaissance du profil risque/rentabilité de chaque activité de chaque entreprise cotée ; en évitant de rétribuer la capacité de léser. Son instauration en RDC assurerait davantage d'équité dans la répartition des richesses.⁵⁶ La RDC est donc confrontée à la décision cruciale de créer un marché boursier, compte tenu de l'intérêt croissant pour cette initiative et des implications qu'elle pourrait avoir sur son avenir économique.

Cependant, afin que ces avantages puissent être pleinement exploités en RDC, il est primordial d'établir une réglementation adéquate et transparente pour encadrer le fonctionnement du marché

⁴⁹ Eric Albert et Jérôme Marin, « Pour quelques microsecondes de moins... et quelques milliards de plus » [archive], *La Tribune*, 21 juillet 2011.

⁵⁰ *Ibidem*

⁵¹ NHPS:/fr.m. wikipedia.org 24 Nov 2018.

⁵² *Idem*

⁵³ NHPS:/fr.m. wikipedia.org 24 Nov 2018.

⁵⁴ Rob lati, « *The Real Story of Trading Software Espionage* » [archive], sur <http://advancedtrading.com> [archive], United Business Media, 10 juillet 2009.

⁵⁵ *Ibidem*

⁵⁶ *Un marché boursier pour une République Démocratique du Congo émergente*, in <https://leganews.cd> consulté le 10/06/2023 à 11H 03'.

financier. Afin d'assurer le succès d'une telle entreprise, il est impératif que le pays adopte une approche judicieuse et responsable en s'adaptant aux conditions nécessaires à la création d'un marché boursier.

Pour ce faire, plusieurs éléments clés doivent être pris en considération. Tout d'abord, il est essentiel que la RDC démontre une volonté politique forte en faveur de cette initiative. Cela implique également une stabilité politique durable afin de rassurer les investisseurs potentiels quant à leur sécurité juridique et judiciaire dans le pays. En outre, des réformes appropriées doivent être mises en place pour améliorer le climat des affaires au sein du pays. Cela peut inclure la simplification des procédures administratives liées aux activités financières ainsi que l'établissement d'un cadre réglementaire transparent et efficace. Parallèlement, il convient également de souligner l'importance capitale de développer les infrastructures nécessaires pour soutenir un marché boursier fonctionnel. Ces infrastructures peuvent comprendre notamment un système informatisé performant permettant les transactions électroniques ainsi qu'une infrastructure physique adéquate comprenant des bureaux et installations adaptés aux besoins spécifiques du secteur financier.

De plus, l'établissement d'un État de droit solide constitue une condition préalable et indispensable à toute tentative sérieuse visant à créer un marché boursier. Cela implique la mise en place des mécanismes judiciaires indépendants et efficaces, ainsi que l'adoption de lois claires et équitables régissant les activités financières.

Enfin, une bonne gouvernance est un élément essentiel pour garantir le succès d'un marché boursier en RDC. Cela suppose une transparence accrue dans la gestion des affaires publiques, ainsi qu'une lutte active contre la corruption. Une fois ces préalables remplis avec succès et que l'image du pays aura été transformée positivement sur le plan international, on peut s'attendre à voir affluer les investisseurs privés vers le pays. Ces influx massifs entraîneraient alors un boom économique significatif en RDC.

Au demeurant, développer un véritable marché financier en RDC représente une opportunité majeure pour stimuler sa croissance économique durablement tout en assurant une meilleure répartition des richesses. Cela nécessitera certes du temps et beaucoup d'efforts mais comme Voltaire l'a si bien dit : "Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin". Alors travaillons ensemble pour construire un avenir financier solide et prospère en RDC afin d'espérer la promotion de son émergence à l'horizon 2040.